

Fabrique d'église - Saint-Pierre (Onnezies) - Budget 2026

Rapport officiel

Siège social:
Rue des Jonquilles 51 /
7387 Onnezies

Commune de Honnelles
Diocèse de Tournai
Province de Hainaut
BCE: 0211.277.678
Numéro de fabrique: 83910

La présidente

Rose-Marie César
Rue des Jonquilles 51
7387 Honnelles

065/665767
simonet.cesar@icloud.com

La secrétaire

Rita Dion
Rue des Jonquilles 5
7387 Honnelles

Le trésorier

Jean-Jacques Simonet
Rue des Jonquilles 51
7387 Onnezies
0486456123

Simonet.cesar@icloud.com
✉ adresse de correspondance

Le présent budget incorpore:

- le résultat définitif du compte annuel 2024 arrêté par le conseil de fabrique le 01/04/2025 (approuvé par la Commune le 28/05/2025)
- Pour le calcul du résultat présumé 2025: le budget initial 2025 arrêté par le conseil de fabrique le 22/08/2024 et approuvé par la Commune le 22/10/2024

Suivi du budget:

- Décision du conseil de fabrique:
- Transmis à la Commune et au Diocèse de Tournai:
- Reçu à la Commune: 22/08/2025
- Reçu au Diocèse de Tournai:
- Décision du Diocèse de Tournai:
- Décision de la Commune:

Préambule - Le calcul du résultat présumé de l'exercice 2025 (budget 2026)

Le calcul du résultat présumé de 2025 se base sur les 2 étapes suivantes:

- le résultat définitif du compte annuel 2024 arrêté par le conseil de fabrique le 01/04/2025 (approuvé par la Commune le 28/05/2025)
- le budget initial 2025 arrêté par le conseil de fabrique le 22/08/2024 et approuvé par la Commune le 22/10/2024

Actif		Passif	
Boni du compte 2024	2.595,90	Déficit du compte 2024	
Boni du budget 2025 (après modifications éventuelles)		Déficit du budget 2025 (après modifications éventuelles)	
Crédit inscrit à l'art. D52 des dépenses du budget 2025		Crédit inscrit à l'article R20 des recettes du budget 2025	816,87
Total A	2.595,90	Total B	816,87
Différence (A-B) = (Boni - Mali)*			1.779,03
Observations du trésorier et du conseil de fabrique - révision			
Résultat présumé après révision (par le trésorier)			1.779,03

* Si A est plus élevé que B, la différence est un boni présumé à inscrire à l'article R20 des recettes.

Si B est plus élevé que A, la différence est un mali présumé à inscrire à l'article D52 des dépenses.

Le résultat présumé de 2025 est de 1.779,03 euros en positif; ce montant s'ajoute à l'art. R20 des recettes du budget 2026.

Observations et explications

Article D35 A: prévision d'installation d'un thermostat pour la mise en route programmable du chauffage de l'église.

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
RECETTES	5.485,81	5.898,00		
CHAPITRE I. RECETTES ORDINAIRES	4.530,53	4.118,97		
R01. Loyers de maisons				
R02. Fermages de biens en argent				
R03. Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
R04. Rentes foncières en argent				
R05. Rentes en nature, évaluation en argent				
R06. Revenus des fondations, rentes	3,15	3,00		
R07. Revenus des fondations, fermages et maisons	109,19	110,00		
R08. Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
R09. Intérêts en rentes sur l'État				
R10. Intérêts à la Caisse d'Épargne				
R11. Intérêts des fonds placés en d'autres valeurs				
R12. Coupes de bois				
R13. Produits du cimetière, vente d'herbes, etc.				
R14. Produits des chaises, bancs, tribunes				
R15. Produits des troncs, quêtes, oblations	174,00	100,00		
R16. Droits de la fabrique dans les inhumations, les services funèbres et les mariages	280,00	200,00		
R17. Supplément pour les frais ordinaires du culte				
R18. Autres recettes ordinaires	3.964,19	3.705,97		
R18A. Quote-part des travailleurs dans cotisations ONSS				
R18B. Prémont professionnel retenu à la source				
R18C. Remboursements				
R18D. Occupation de l'église				
R18E. Antenne relais GSM				
R18F. Divers (recettes ordinaires)				
CHAPITRE II. RECETTES EXTRAORDINAIRES	955,28	1.779,03		
R19. Boni du compte de l'exercice précédent	955,28			
R20. Boni présumé de l'exercice précédent		1.779,03		
R21. Emprunts				
R22. Vente de biens, coupes extraordinaires, etc.				
R23. Remboursements de capitaux				
R24. Donation, legs				
R25. Subsidés extraordinaires de la commune				
R26. Subsidés extraordinaires de la province				
R27. Subsidés extraordinaires de la R.W.				
R28. Autres (recettes extraordinaires)				
R28A. Solde de subside ordinaire reçu dans les limites du compte				
R28B. Solde de subside extraord. reçu dans les limites du compte				

		Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
R28C. Indemnité d'assurance pour travaux extraordinaires	R28C.				
R28D. Divers (recettes extraordinaires)	R28D.				
RÉCAPITULATION - RECETTES					
Recettes ordinaires		4.530,53	4.118,97		
Recettes extraordinaires		955,28	1.779,03		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5.485,81	5.898,00		

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
DÉPENSES	2.889,91	5.898,00		
CHAPITRE I. DÉPENSES RELATIVES À LA CÉLÉBRATION DU CULTE ARRÊTÉES PAR L'ÉVÊQUE	945,97	1.330,00		
Objets de consommation				
D01. Pain d'autel	27,18	60,00	D01.	
D02. Vin	11,10	20,00	D02.	
D03. Cire, encens et chandelles		100,00	D03.	
D04. Huile pour lampes ardentes			D04.	
D05. Eclairage	720,09	900,00	D05.	
D06. Autres			D06.	
D06A. Combustible chauffage			D06A.	
D06B. Eau	137,60	150,00	D06B.	
D06C. Divers (objets de consommation)			D06C.	
D06D. Divers (objets de consommation)			D06D.	
Entretien du mobilier				
D07. Entretien des ornements et vases sacrés			D07.	
D08. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie			D08.	
D09. Blanchissage et raccommodage du linge	50,00	50,00	D09.	
D10. Nettoyement de l'église (produits)		50,00	D10.	
D11. Autres (entretien du mobilier)			D11.	
D11A. Matériel pour entretien de l'église			D11A.	
D11B. Divers (entretien du mobilier)			D11B.	
Autres frais nécessaires à la célébration du culte				
D12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires			D12.	
D13. Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires			D13.	
D14. Achat de linge d'autel			D14.	
D15. Achat de livres liturgiques			D15.	
CHAPITRE II. DÉPENSES SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ÉVÊQUE ET DU CONSEIL COMMUNAL	1.943,94	4.568,00		
I. Dépenses ordinaires	1.943,94	4.568,00		
Gages et traitements (montants bruts)				
D16. Traitement brut du clerc			D16.	
D17. Traitement brut du sacristain			D17.	
D18. Traitement brut des chœurs			D18.	
D19. Traitement brut de l'organiste			D19.	
D20. Organiste remplaçant			D20.	
D21. Traitement des enfants de chœur			D21.	
D22. Traitement brut des sonneurs			D22.	
D23. Traitement brut du porte-croix			D23.	
D24. Traitement brut du bedeau			D24.	

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D25. Charges de la nettoyeuse ALE (chèques + assurance)	126,00			
D26. Traitement brut de la nettoyeuse		500,00		
Réparation et entretien				
D27. Entretien et réparation de l'église		500,00		
D28. Entretien et réparation de la sacristie				
D29. Entretien et réparation du cimetière				
D30. Entretien et réparation du presbytère				
D31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties				
D32. Entretien et réparation de l'orgue		600,00		
D33. Entretien et réparation des cloches	138,43	200,00		
D34. Entretien et réparation de l'horloge				
D35. Autres				
D35A. Entretien et réparation des appareils de chauffage		1 000,00		
D35B. Entretien et réparation de l'extincteur	157,30	160,00		
D35C. Entreprise de nettoyage				
D35D. Installations techniques (système d'alarme, caméras de surveillance, ...)				
D35E. Divers (réparations d'entretien)				
Dépenses diverses				
D36. Supplément de traitement au curé				
D37. Supplément de traitement au vicaire				
D38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire				
D39. Honoraires des prédicateurs				
D40. Abonnement à 'Eglise de Tournai'	280,00	280,00		
D41. Remises allouées au trésorier				
D42. Remises allouées à l'Evêché				
D43. Acquit des anniversaires, messes et serv. religieux fondés	56,00	28,00		
D44. Intérêts des capitaux dus				
D45. Papiers, plumes, encre, registres de la fabrique, etc.		40,00		
D46. Frais de correspondance, ports de lettres, etc.	44,55	50,00		
D47. Contributions	109,25	100,00		
D48. Assurance contre l'incendie	53,14	70,00		
D49. Fonds de réserve				
D50. Autres dépenses ordinaires				
D50A. Charges sociales				
D50B. Précompte professionnel versé				
D50C. Avantages sociaux bruts				
D50D. Assurance responsabilité civile	150,00	180,00		
D50E. Assurance loi	100,00	100,00		
D50F. Assurance R.C. objective	320,75	340,00		

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Evêché	Montants rectifiés par la Commune
D50G. Médecine du travail				
D50H. SABAM	50,60	55,00		
D50I. Reprobel	22,00	25,00		
D50J. Maintenance informatique	30,00	30,00		
D50K. Processions / événements				
D50L. Frais bancaires	205,92	210,00		
D50M. Divers (dépendances diverses)	100,00	100,00		
D50N. Divers (dépendances diverses)				
II. Dépenses extraordinaires				
D51. Déficit du compte de l'exercice précédent				
D52. Déficit présumé de l'exercice précédent				
D53. Placement de capitaux				
D54. Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles, non compris au chapitre premier				
D55. Décoration et embellissement de l'église				
D56. Grosses réparations, construction de l'église				
D57. Grosses réparations du cimetière				
D58. Grosses réparations du presbytère				
D59. Grosses réparations d'autres propriétés bâties				
D60. Frais de procédure				
D61. Autres dépenses extraordinaires				
D62. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62A. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D62B. Dépenses ordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63A. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
D63B. Dépenses extraordinaires relatives à un exercice antérieur				
RÉCAPITULATION - DÉPENSES				
Dépenses arrêtées par l'Evêché	945,97	1.330,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la tutelle - ordinaires	1.943,94	4.568,00		
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la tutelle - extraordinaires				
TOTAL GÉNÉRAL DES DEPENSES	2.889,91	5.898,00		

	Compte 2024	Budget 2026	Montants rectifiés par l'Évêché	Montants rectifiés par la Commune
BALANCES				
TOTAL - RECETTES				
Recettes ordinaires totales (chapitre I)	4.530,53	4.118,97		
dont le supplément ordinaire (art. R17)	3.964,19	3.705,97		
Recettes extraordinaires totales (chapitre II)	955,28	1.779,03		
dont l'excédent présumé de l'exercice en cours (art. R20)	955,28	1.779,03		
TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES	5.485,81	5.898,00		
TOTAL - DÉPENSES				
Dépenses ordinaires (chapitre I)	945,97	1.330,00		
Dépenses ordinaires (chapitre II-I)	1.943,94	4.568,00		
Dépenses extraordinaires (chapitre II-II)	0,00	0,00		
dont le déficit présumé de l'exercice en cours (art. D52)	0,00	0,00		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	2.889,91	5.898,00		
RÉSULTAT (excédent / mali)	2.595,90	0,00		

Document dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique, le 12/08/2025

Le trésorier

La présidente

La secrétaire

Les membres

Jean-Jacques Simonet

Rose-Marie César

Rita Dion

[Signatures]

